

DÉLIBÉRATION

Centre Communal d'Action Sociale Péronnas

D_2024_03_02

Sur convocation en date du 21 mars 2024, le Conseil d'administration du C. C. A. S. de PÉRONNAS s'est réuni en séance ordinaire le 27 mars 2024 à 18H00, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert MARTIN, Vice-Président.

Présents :

CHATELAIN Béatrice	DELARUE André
DUCLOS Laurent	PARRY Georges
MARTIN Hubert	WEYL Aline
SUPIE Sylvie	
VOVILIER Christian	

Procurations :

Madame Hélène CÉDILEAU donne procuration à Monsieur Hubert MARTIN

Madame Catherine PIVET donne procuration à Madame Sylvie SUPIÉ

Madame Jacqueline BRIAT-FRESSINET donne procuration à Monsieur Michel CORDIER

Madame Marie-Andrée PERROT donne procuration à Monsieur Christian VOVILIER

Absents :

Madame Émilie MONNET

Excusé :

Monsieur Michel CORDIER

Secrétaire de séance : Madame Béatrice CHATELAIN

Mise en ligne le :

Approbation du compte administratif 2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, sous la présidence de Monsieur Hubert MARTIN délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considérés pour tous les différents budgets et en l'absence de Madame le Président

- **PREND ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

INVESTISSEMENT	
Excédent antérieur reporté 2022 sur 2023	1 810,43 €
Dépenses de l'exercice	- €
Recettes de l'exercice	- €
Résultat de l'exercice	- €
Résultat total d'investissement	1 810,43 €
Reste à réaliser	
Dépenses	- €
Recettes	- €
solde	- €
Excédent d'investissement reporté en recette d'investissement 2024	1 810,43 €
FONCTIONNEMENT	
Excédent antérieur reporté 2023	37 561,22 €
Dépenses de l'exercice	82 843,91 €
Recettes de l'exercice	70 170,00 €
Résultat de l'exercice	- 12 673,91 €
Résultat total de fonctionnement	24 887,31 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
A affecter au compte 002 recette de fonctionnement 2024	24 887,31 €

DÉLIBÉRATION

Centre Communal d'Action Sociale Péronnas

D_2024_03_02

À l'unanimité

- **CONSTATE** que pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

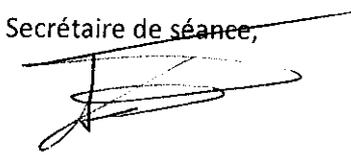
PÉRONNAS, LE 27 mars 2024

La Présidente du CCAS,



Hélène LÉDILEAU

La Secrétaire de séance,



Béatrice CHATELAIN